

L'ESPRIT VILLAGE

magazine

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE SANGUINET // n° 4 // AUTOMNE 2024



DOSSIER

**LANCEMENT
DU PROJET
" COEUR DE
VILLAGE II "**

ENVIRONNEMENT

L'entretien des crastes et fossés

P.10

SANTÉ

Just, la mutuelle communale de Sanguinet

P.11

SOCIAL - SOLIDARITÉ

S'inscrire au registre des personnes vulnérables

P.14

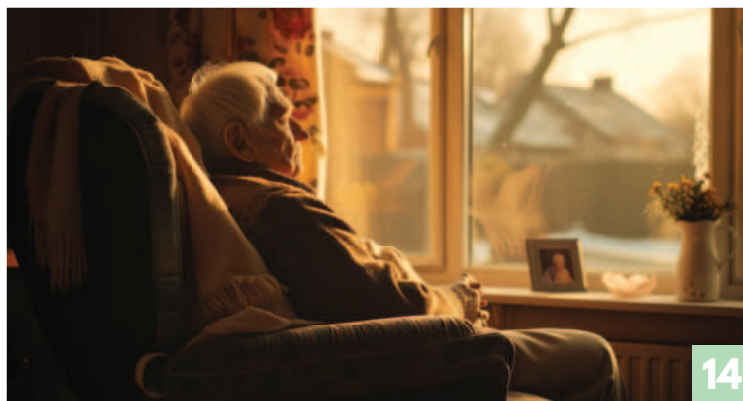
SANGUINET
l'esprit village



10



15



14

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON 2024

14



SANGUINET l'esprit village



13

AU SOMMAIRE

P 4 ET 5 LE RETOUR SUR... EN IMAGES

P 6 À 9 LE DOSSIER

Projet " Cœur de village II " - Interview de Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, sur la genèse et les grandes lignes du projet, un chantier responsable, une maison du projet pour suivre l'avancement du chantier, lumière sur le projet " Cœur de village II ", les chiffres clés du projet

P 10 L'ENVIRONNEMENT

L'entretien des crastes et fossés, campagne de curage des fossés communaux, DICRIM

P 11 À 13 LES ACTUALITÉS

Just, la mutelle communale de Sanguinet, un nouvel adjoint et une nouvelle conseillère municipale, bilan estival 2024, budget participatif : les lauréats dévoilés, chasseurs et anciens chasseurs : créez votre compte SIA, rentrée en musique, de nouvelles cabanes à livres sur la commune, travaux, rénovation énergétique, structure multi-activités, une cuisine pour les associations, tribunes du stade

P 14 L'ACTION SOCIALE

Tous mobilisés pour le téléthon 2024, collecte nationale de la banque alimentaire, s'inscrire au registre des personnes vulnérables

P 15 RENCONTRE

Sanguinétois à l'honneur

P 16 L'HISTOIRE

Sanguinet, son lac, son musée : l'Âge du Fer de - 800 à - 50

P 17 LES TRIBUNES

Tribune de la majorité et de la minorité

P 18 à 19 L'AGENDA

P 19 L'ACTU ÉCO & ASSO

Nouvelles activités, actualité associative



11



+ D'ACTUALITÉS

sur www.ville-sanguinet.fr
sur la page Facebook
@Ville de Sanguinet
sur l'application
IntraMuros Sanguinet



Magazine non reçu !

Si vous ne recevez pas régulièrement le magazine municipal, nous vous serions reconnaissants de nous le faire savoir afin d'en informer notre prestataire de distribution. Vous pouvez nous contacter au 05 58 82 11 96 ou par mail : communication@sanguinet.fr



SANGUINET l'esprit village



Le mot du Maire



Le cœur de village : premier bastion de l'innovation.

Après une saison estivale marquée par les émotions des Jeux olympiques et paralympiques ainsi que par une riche activité dans notre commune, et notamment par la première édition de la Fête du lac, nous voilà à l'aube de l'automne qui s'annonce plein de projets.

Vous étiez nombreux à participer de la réunion publique du 13 septembre dernier au cours de laquelle nous avons dévoilé la maquette de notre projet Cœur de village 2. Cette rencontre, précédée d'une réunion d'information avec les commerçants et riverains, nous a permis d'expliquer les aménagements qui verront le jour début 2026 avec la construction du centre socio-culturel et la nouvelle école maternelle. Comme vous le savez déjà, cet équipement permettra d'étoffer l'offre culturelle et de proposer de nouveaux services autour de la lecture, les arts vivants et la vie associative.

Le proverbe dit que Rome ne s'est pas faite en un jour. Cela signifie que c'est avec la persévérance que l'on réalise les plus grandes œuvres, mais aussi à partir d'une réflexion permanente sur le présent et l'avenir. Tel est notre engagement, surtout en considérant l'évolution significative de notre commune.

Une opération de cette envergure implique également une organisation logistique dans laquelle nous travaillons collectivement et essayons de prendre en compte les remarques des commerçants et riverains afin de réduire les contraintes, que ce soit en matière de circulation, de stationnement, d'accès à l'école ou d'éventuelles nuisances sonores.

Ce grand projet s'inscrit dans une perspective ambitieuse : améliorer votre cadre de vie et renforcer les liens au quotidien. En effet, la réflexion sur l'avenir des centres-villes est aujourd'hui un sujet majeur dans notre pays. Il est impératif de travailler chaque jour pour renforcer et pérenniser l'attractivité des communes, leur engagement pour un environnement durable, la convivialité, l'accessibilité et la sécurité de leur cœur de village. L'innovation territoriale doit s'illustrer dans le cœur de la cité et restaurer la confiance réciproque entre les citoyens et les élus.

Nous travaillons donc pour la mise en valeur de notre espace public et pour un accès aux équipements et aux services pour tous. Pour que tournée vers l'avenir, et consciente de ses transformations nécessaires, Sanguinet préserve la richesse de son esprit village.

Fabien Lainé
Député/Maire de Sanguinet
Vice-président de la CDC
des Grands Lacs



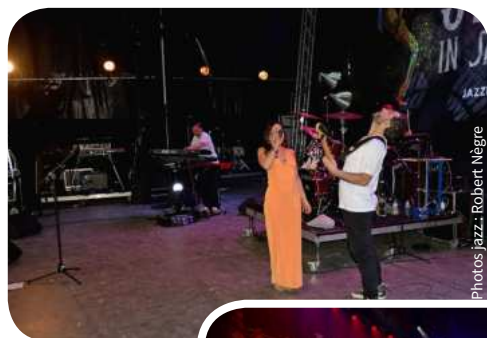
◀ **BARBECUE PARTY ET APRÈS-MIDI DANSANTE**

Le 8 juin dernier, les élus recevaient les " Jeunes de 70 ans et plus " pour la 3^{ème} édition de la barbecue party qui connaît un succès grandissant depuis sa création.



PIQUE-NIQUE LAND'ASTURIAS ▶

Près de 150 personnes ont participé au pique-nique organisé, le 28 juin, par le comité de jumelage espagnol autour de tables chichement décorées par les participants. L'avant-goût d'un bel été festif !



Photos jazz: Robert Nègre



◀ **FESTIVAL DE JAZZ**

La 24^{ème} édition du festival de jazz, dédiée à son créateur, Sergio Diederich, disparu en avril dernier, a été à la hauteur des attentes du public qui s'est réuni en nombre (...). Un grand merci aux artistes, aux organisateurs et aux bénévoles. Jazz in Sanguinet ne pourrait se faire sans vous !



FOIRE DU 15 AOÛT ▶

La 19^{ème} édition de la Foire du lac, organisée par le SAC Rugby, a connu un beau succès. Les très nombreux visiteurs ont honoré ce rendez-vous incontournable de l'été.



▲ **CONCERT ROCK DE L'ESPACE JEUNES**

Malgré l'implication et l'enthousiasme des jeunes organisateurs et des animateurs, la 2^{ème} édition du concert, organisé le 26 juillet par l'espace Jeunes, a été boudée par le public en raison de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques et du spectacle taurin " Croque-vaches " qui opposait Sanguinet à Parentis.



50 ans après les premières fêtes du lac, la municipalité et les associations locales ont renoué avec la tradition, les 7 et 8 septembre derniers. Les bords du lac ont été animés tout le week-end. Pour l'occasion, le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants avaient été déplacés sur le site des Eaux qui Rient.



◀ FORUM DES ASSOCIATIONS

Une cinquantaine d'associations a participé au forum, malgré une météo un peu capricieuse pour la saison. Les Sanguinétois se sont déplacés en nombre pour se renseigner et choisir leur activité de l'année.



▲ ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Fabien Lainé, a reçu une trentaine de nouveaux arrivants pour la cérémonie d'accueil qui leur est dédiée chaque année. Après une présentation de la commune et un temps d'échange avec les élus, les nouveaux Sanguinétois ont pu découvrir les différentes associations présentes sur le forum.



▲ LE BÉNÉVOLAT À L'HONNEUR !

Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, Nathalie Rigal, adjointe à la vie associative et Christian Ferré-Pujolle, président du Comité départemental des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif ont profité de l'événement pour rendre hommage à trois bénévoles : Hervé et Éric Branet pour leurs 40 ans de dévouement au club de rugby, d'abord comme joueurs puis ensuite comme dirigeants et Simon Ruffine qui fut notamment président de l'ensemble vocal " Les Loriots " de 2015 à cette année.

◀ FÊTES DU LAC

Toutes les plages du lac ont été le théâtre de nombreuses animations : jeux, fresque participative, cinéma, concerts, feu d'artifice... Rendez-vous est d'ores et déjà fixé pour la 2^{ème} édition.



EN IMAGES...



▲ PUCES DES COUTURIÈRES

Pelotes de laine, coupons de tissus, livres de broderies, boutons... ont fait le bonheur des passionné(e)s de couture et loisirs créatifs à l'occasion des Pucés des couturières organisées par l'association Art et Création, le 15 septembre.



▲ UNE JOURNÉE AU JARDIN

Les amateurs de plantes et de jardinage se sont retrouvés le 21 septembre dernier pour profiter de la 4^{ème} édition d'une journée au jardin. Les partenaires et exposants présents ont pu prodiguer leurs conseils au travers de différents ateliers.





PRO " CŒUR DE

Projet phare du mandat, le projet " Cœur de village II " porte sur la réalisation d'une école maternelle et d'un centre socio-culturel qui accueillera une médiathèque-ludothèque de nouvelle génération, un bureau d'information touristique, des espaces associatifs, un auditorium, un rooftop (toit terrasse) et une grande halle couverte avec cuisine, pour une surface totale de 2 600 m².

Questions à Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, sur la genèse et les grandes lignes de ce projet ambitieux au service des Sanguinétois



> Comment est né le projet Cœur de village II ?

F.L : Ce projet est la suite de l'opération Cœur de village I, lancée en 2015 et inaugurée en 2019, qui a consisté à structurer le cœur du bourg. Là où il y avait un parking qui servait également de place du marché, ont été aménagés des commerces, de l'habitat, une nouvelle école élémentaire, une place du marché piétonne et un peu plus loin, un city-stade et un skate-park. Le nouveau bâtiment s'inscrit dans la même cohérence architecturale, d'inspiration basco-landaise, que l'opération Cœur de Village I. Ce complexe viendra fermer harmonieusement la place du marché, dans l'esprit des bastides où les gens se rassemblent en toute sécurité, un vrai lieu de " vie ".

> Pour quelle raison avoir choisi la construction d'une nouvelle école maternelle et d'un espace socio-culturel ?

F.L : Nous nous sommes interrogés sur l'avenir de l'école maternelle et de la médiathèque. Un bâtiment construit à la fin du 19^{ème} siècle et des extensions édifiées dans les années 1960 et 1980 pour l'école maternelle et une médiathèque implantée en 2006 dans un ancien atelier de résineux. Les deux bâtiments nécessitent de gros travaux de remise en état mais présentent de nombreuses contraintes pour envisager une rénovation (défaut d'isolation thermique, chauffage à l'énergie fossile, présence d'amiante dans certains revêtements, toiture à renouveler partiellement...). Quant à la médiathèque, sa petite superficie est devenue inadaptée aux besoins et ne permet plus d'améliorer la qualité de l'accueil, la valorisation des fonds et la mise en relief des services proposés. La commune manque également de salles

PROJET VILLAGE II "

communales adaptées à l'animation, à l'offre culturelle et à la vie associative et la salle des fêtes n'est plus en capacité d'absorber toutes les demandes, et manque notamment d'équipements techniques indispensables aux spectacles et animations de plus en plus fréquentes. Enfin, les commerçants non sédentaires et les organisateurs de manifestations sur la place du marché ont exprimé la nécessité d'un espace couvert, équipé d'une cuisine, pour accueillir les clients à l'abri des intempéries et garantir la réussite des animations festives et gourmandes (goûter et apéro, marché de Noël, marché des producteurs de pays...).

Face à ce constat, la proposition de construire un nouveau bâtiment avait tout son sens : abandonner des locaux vétustes, proposer aux habitants une nouvelle offre d'activités avec des équipements inédits (une médiathèque-ludothèque proposant une offre plus adaptée, un auditorium (projection de cinéma, théâtre, concerts, conférences, e-sport, escape games...), des espaces associatifs, un bureau d'information touristique, une halle couverte avec l'aménagement d'une cuisine des associations), et favoriser les lieux de rencontres et d'interactions sociales visant l'égalité d'accès à la culture et au vivre ensemble.

► Qui va gérer le chantier ?

F.L : Suite à la procédure d'appel à la concurrence le groupement d'entreprises représenté par DAUDIGEOS a remporté le marché pour la conception, la réalisation et la maintenance de l'édifice. La collectivité a fait le choix de conclure un marché global de performance afin de garantir la qualité, le prix, les délais et la maintenance pendant 3 ans.

► Comment classer cette nouvelle construction en termes environnementaux ?

F.L : Il s'agira d'une réalisation vertueuse en terme de bâtiment durable et de respect de l'environnement.

La commune a fait le choix d'inscrire ce projet dans une démarche qui implique une approche environnementale dans toutes les phases du chantier jusqu'à sa livraison. Un projet exemplaire sur le plan environnemental qui dépasse les seuils 2031 de la RE2020 sur l'école maternelle, notamment par l'intégration massive de matériaux bio-sourcés et géo-sourcés avec notamment des maçonneries en béton d'argile (ciments bas carbone), des charpentes bois et des isolants en ouate de cellulose.

Le bâtiment sera confortable et producteur d'énergie renouvelable grâce aux 365 m² de panneaux photovoltaïques installés en toiture.

COMMUNICATION

UN CHANTIER RESPONSABLE

Un chantier responsable est un chantier qui communique avec son environnement et les personnes concernées, tant par les travaux et la gêne occasionnée temporairement, que par le futur projet.

Le chantier va créer de nombreuses modifications temporaires sur son environnement et sur le quotidien des usagers et riverains.

Les élus ont à cœur de communiquer avec les Sanguinétois en amont et tout au long du chantier pour leur permettre de se familiariser avec cette future construction et d'appréhender les différentes phases du chantier.



CAFÉ DES ÉLUS spécial projet " Cœur de village II ", le samedi 20 juillet 2024



RÉUNION PUBLIQUE de présentation du projet et de sa maquette, le vendredi 13 septembre 2024

À RETENIR

CAFÉ DES ÉLUS
Spécial prochaines phases
du chantier

Samedi 9 novembre 2024
10h-12h
Salle Azaïs - place du Marché

Une cour de récréation d'une superficie de 1 000 m² aménagée et équipée avec jeux, parcours pour la récréation des petits. Cet espace sera végétalisé et équipé sur une partie de sa périphérie d'une coursive couverte et d'un préau. Il accueillera également un espace permettant d'organiser une classe en plein air.



- | | |
|----------------------|-------------------------------|
| ① RESTAURATION | ⑥ LA HALLE |
| ② PÉRISCOLAIRE | ⑦ ACCÈS ÉCOLE MATERNELLE |
| ③ ACCÈS PÉRISCOLAIRE | ⑧ CENTRE SOCIO-CULTUREL |
| ④ ÉCOLE MATERNELLE | ⑨ ACCÈS CENTRE SOCIO-CULTUREL |
| ⑤ COUR DE RÉCRÉATION | ⑩ LE MAIL |



Lumière sur le projet Cœur de village 11



Une médiathèque accueillera : une ludothèque, des activités de lecture, des espaces associatifs, une salle polyvalente, une terrasse ombragée et un espace de convivialité.

LE DOSSIER



5 salles de classe de 60 m², 1 salle de motricité de 120 m², 2 salles dédiées à l'accueil périscolaire d'une surface de 120 m² en lien avec un réfectoire pouvant accueillir jusqu'à 110 enfants avec un accès direct à la nouvelle cuisine centrale par l'intermédiaire d'un sas.



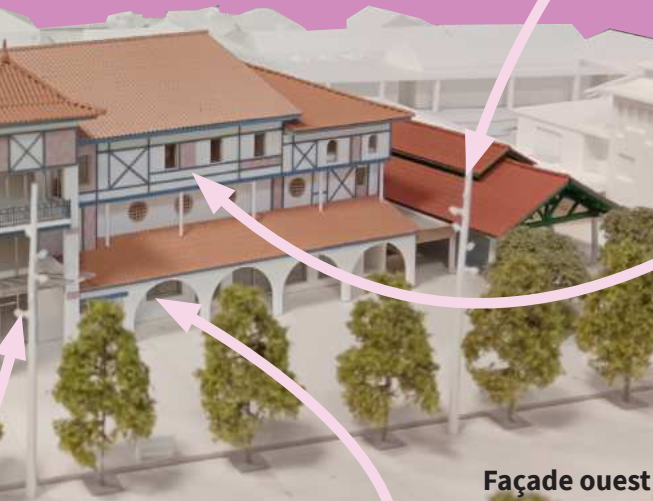
Une halle d'une superficie de 300 m² dotée d'une cuisine des associations pouvant accueillir des événements et des animations tout au long de l'année.



Façade est



Un auditorium de 230 places équipé des dernières technologies pour accueillir spectacles et séances de cinéma (photo non contractuelle).



Façade ouest



hèque de 400 m² qui un espace gamer, une les espaces dédiés aux re et d'informatique. Des ifs et événementiels dont alente de 120 m² et une gée associée à un espace ivilité intérieur.

Les chiffres clés du projet

10 M €

Coût des investissements

0,6 M €

Coût de fonctionnement

(Agencement et location des modulaires du périscolaire et financement de la maintenance durant 3 ans après la réception du chantier)

Décembre 2024

Démolition de l'école maternelle

Fin janvier/début février 2025

Pose de la 1ère pierre

Février 2026

Ouverture du bâtiment

CRASTES ET FOSSÉS

L'ENTRETIEN DES CRASTES ET FOSSÉS



L'automne est la période propice à l'entretien des crastes * et fossés, ouvrages creusés dans le sol et qui facilitent la collecte, le drainage et le transport des eaux pluviales. Ces équipements sont indispensables au bon fonctionnement du réseau pluvial. Bien entretenir une craste, c'est donc contribuer à lutter contre les inondations depuis chez soi. Cette démarche est d'autant plus importante que les épisodes pluvieux exceptionnels tendent à se multiplier.

* Le mot craste vient du gascon « crasta » et désigne un fossé de drainage des eaux.

L'entretien : qui ?

Modifié par la loi sur l'eau et le milieu aquatique n°2006-1772 du 30 décembre 2006, l'article L.215-14 du Code de l'environnement impose au propriétaire d'entretenir régulièrement le cours d'eau.

Plusieurs cas possibles :

Si le fossé est situé entre deux propriétés privées, les deux propriétaires sont chargés d'entretenir leur berge et la moitié du cours d'eau,

Si le fossé est situé en bordure de voirie, le riverain doit procéder à l'entretien de la moitié du fossé, si ce fossé délimite sa parcelle sur le cadastre. Dans le cas contraire, il s'agit d'un fossé public dont l'entretien relève de la commune, de la Communauté de communes ou du Département, dans le cadre de leur compétence en matière de gestion des eaux pluviales,

Si le fossé passe entièrement par un terrain privé, il incombe au particulier d'entretenir le fossé dans son intégralité,

Les propriétaires bénéficiant d'une permission de voirie pour accéder de la voie publique jusqu'à leur terrain sont tenus d'entretenir les ouvrages réalisés permettant cet accès (ex : pont sur fossé avec buse : les buses doivent être bien dégagées en enlevant les dépôts de terre, de sable et de vase accumulés et les débris tels que les branchages).

L'entretien : quand ?

Une fois par an, de préférence en automne pour faucher les plantes et élaguer les branches au-dessus, deux fois par an, pour ramasser les déchets et détritus.

L'entretien : comment ?

L'entretien d'une craste doit respecter quelques principes essentiels :

- l'eau doit s'écouler doucement,
- la craste ne doit pas être mise à nu, le maintien de certains végétaux ralentit le cours de l'eau, préserve le milieu naturel (les plantes faisant office de piège à pollution et de filtre naturel) et évite l'érosion des berges, donc l'ensablement des crastes.



Ce qu'il faut faire :

- enlever les vases, sables et autres dépôts du lit de la craste
- enlever les débris flottants et élaguer les branches basses et pendantes des arbres
- faucher les herbes et les joncs des berges et du lit, arracher les racines des plantes envahissantes et les conditionner dans un sac fermé
- maintenir en bon état d'entretien tous les ouvrages (ex : ponts).



Ce qu'il ne faut pas faire :

- creuser le lit de la craste et les berges, utiliser un engin type tracto-pelle pour procéder au nettoyage
- rejeter les plantes envahissantes ou « exotiques » (ex : jussie) dans le milieu naturel.

ENTRETIEN

Campagne de curage des fossés communaux

La commune lancera, avant la fin d'année, une campagne d'entretien d'une partie de ses fossés communaux :

- Chemin d'Andrillon,
- Chemin des Bardets,
- Route de Langeot à son intersection avec la rue de la Rainette du Lac
- Chemin du Micq,
- Chemin de Liahon,
- Chemin du Mignon

PRÉVENTION DES RISQUES

DICRIM



Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Sanguinet vous informe



Prévenir pour mieux réagir

SANGUINET esprit village

Edition 2024

Découvrez le nouveau DICRIM, Document d'Informations Communal sur les Risques Majeurs de la commune de Sanguinet. Ce document présente tous les risques naturels, climatiques et technologiques auxquels nous sommes soumis et les réflexes que nous devons avoir et garder en mémoire.

L'objectif est simple : vous informer sur les 4 risques majeurs et les 4 risques éventuels et vous expliquer la conduite à tenir en cas d'alerte ainsi que les précautions à prendre avant, pendant et après la crise.

Le DICRIM sera prochainement téléchargeable sur le site www.ville-sanguinet.fr rubrique cadre de vie/prévention et sécurité.

LES ACTUALITÉS

SANTÉ

Just, la mutuelle communale de Sanguinet

Depuis plusieurs années, la municipalité est interpellée par des habitants qui rencontrent des difficultés d'accès à des soins de santé dans un contexte où les offres sont perçues comme coûteuses et complexes à comprendre. Certaines personnes renoncent à des soins faute de moyens financiers pour souscrire une assurance complémentaire santé, d'autres ne parviennent pas à trouver une offre adaptée à leurs besoins. Ces difficultés touchent particulièrement certains publics. Face à ce constat, le conseil municipal a décidé de lancer une consultation auprès de mutuelles et assureurs pour trouver un partenaire offrant des garanties attractives pour ses habitants. C'est maintenant chose faite, la Commune a signé un partenariat avec la mutuelle Just.



► Une mutuelle pour qui ?

Just propose une mutuelle pour tous les habitants et travailleurs de Sanguinet.

► Quels sont les avantages ?

L'adhésion est rapide, sans questionnaire médical et sans délai de carence. Les conseillers de la Mutuelle Just vous accompagnent pour trouver les garanties adaptées à vos besoins et pour vous simplifier les démarches administratives. Just propose 5 niveaux de garanties, une assistance 24/24, un accès à la téléconsultation médicale et jusqu'à 40€ remboursés sur la licence sportive. Le contrat est éligible à la loi Madelin, ce qui permet aux travailleurs indépendants de déduire leurs cotisations de leur bénéfice imposable.

**Adhésion et information**

Les conseillers de la Mutuelle Just sont à votre disposition pour vous renseigner et vous fournir une étude personnalisée :

- une réunion publique d'information le mardi 19 novembre à 16h et 18h à la salle des fêtes,
- en rendez-vous individuel lors des permanences de proximité organisées dans la commune,
- par téléphone au 0 809 546 000 (service gratuit + prix de l'appel) du lundi au vendredi de 9h à 17h30 ou directement en vous rendant sur le site Internet de la Mutuelle Just.

CONSEIL MUNICIPAL

Un nouvel adjoint et une nouvelle conseillère municipale

Suite au départ de Sylvain Juster, qui a démissionné de sa fonction d'adjoint au maire et de conseiller municipal, Bruno Moratinos, conseiller délégué, a été installé comme 7ème adjoint en charge des finances et des travaux. Carole Villefer, candidate venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, siège désormais au conseil municipal. Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, a salué l'engagement et l'expertise de Sylvain Juster dans sa charge d'adjoint à l'urbanisme.

SÉCURITÉ

BILAN ESTIVAL 2024



Malgré les jeux olympiques et paralympiques Paris 2024 qui mobilisaient un grand nombre de forces de l'ordre, 6 gendarmes ont finalement été détachés du 1er juillet au 25 août sur Sanguinet. Les forces conjuguées des 4 agents titulaires de la police municipale et d'1 assistante temporaire de police municipale (ATPM), ont permis d'assurer :

- 34 missions de surveillance nautique ;
- 63 missions de surveillance de la forêt ;
- 131 contrôles routiers ;
- 169 interventions suite à appel de personnes ou de déclenchement par le 17 ;
- 125 patrouilles ;
- 61 contrôles des aires de stationnement des camping-cars.

5 nageurs-sauveteurs ont assuré la surveillance des plages de Caton et du Pavillon du 6 juillet au 30 août sur les plages de Caton et du Pavillon. 61 petits soins ont été prodigués aux plagistes ainsi que 317 actes de prévention. Le tiralo, fauteuil mis à disposition des personnes à mobilité réduite, a été utilisé 11 fois à Caton et 3 fois à Pavillon. Ce résultat témoigne de l'intérêt des personnes handicapées et de leurs familles de profiter des joies de la plage et de la baignade.

Un bilan globalement positif malgré une météo capricieuse qui a influé sur la fréquentation plutôt en baisse en juillet et une augmentation significative en août avec des pics notoires le dimanche.



Bruno Moratinos
7ème adjoint



Carole Villefer
Conseillère municipale

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Budget participatif - les lauréats dévoilés

300 votes ont été comptabilisés pour désigner, parmi les 19 projets qui étaient en lice, les 3 lauréats du Budget participatif 2024. Trois projets entrant dans l'enveloppe des 30 000 € alloués, auront donc la chance de pouvoir se concrétiser dans les deux années à venir.

Les résultats de la 1ère édition ont été dévoilés à l'occasion des Fêtes du Lac, le 7 septembre dernier, par Grégoire Cazcarra, élu responsable du Budget participatif.

➤ **Lauréat n° 1 : Une cuisine pour nos assos**

Projet présenté par Sylvaine Harribey
Estimation : 15 000 €

➤ **Lauréat n° 2 : Parcours d'éveil intergénérationnel avec des aménagements ludiques et des espaces d'activités/promenades pour toutes les générations**

Projet présenté par Élodie Raphanaud
Estimation : 10 000 €

➤ **Lauréat n° 3 : Replanter des arbres aux abords des pistes cyclables avec les écoliers**

Projet présenté par l'association APAVAS
Estimation : 5 000 €



De gauche à droite, Jean-Yves Lemoine, président de l'APAVAS, Méline, Maire des jeunes, Fabien Lainé, Maire, Grégoire Cazcarra, élu en charge du budget participatif, Élodie Raphanaud et Raphaël Harribey

ARMES

Chasseurs et anciens chasseurs : créez votre compte SIA



La détention d'armes de loisirs est encadrée par le Système d'information sur les armes (SIA). L'ensemble des chasseurs (ou anciens chasseurs) détenteurs d'armes, avec permis de chasser validé ou non, doivent s'enregistrer sur le SIA. N'oubliez pas de créer votre compte avant le 31 décembre 2024.

i+ d'infos

Je crée mon compte en quelques minutes :

<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr/>

En cas de difficultés, rendez-vous en préfecture, chez un armurier ou auprès de sa fédération départementale de chasse.

RENTRÉE DES CLASSES

Rentrée en musique

387 élèves ont repris le chemin de l'école, le 2 septembre dernier (109 en maternelle et 278 en élémentaire). La participation de l'harmonie de l'Atelier Musical de Sanguinet a une nouvelle fois permis d'accueillir les élèves en musique pour leur souhaiter la bienvenue. Les élus s'étaient mobilisés pour offrir café et petits gâteaux aux parents venus accompagner leurs enfants.



CULTURE

DE NOUVELLES CABANES À LIVRES SUR LA COMMUNE



De gauche à droite, Benjamin Bardes, adjoint à la communication, Fabien Lainé, Maire, David Tribat, Président du Rotary Club Parentis-Pays de Born et Jacqueline Fanari, adjointe la forêt communale

Le 29 mars 2024, le Rotary Club Parentis – Pays de Born présentait, à la salle des fêtes, une comédie rugbystique « Rugby sur l'ongle ». Les bénéficiaires récoltés lors de cette soirée ont permis d'acheter le matériel nécessaire à la fabrication de 3 cabanes à livres offertes à la commune de Sanguinet. A l'occasion de l'inauguration le 31 août, Fabien Lainé, Maire de Sanguinet, et les élus présents ont remercié David Tridat, président du Rotary Club Parentis – Pays de Born et l'ébéniste Jean-Jacques Labat, qui a réalisé les cabanes, et salué l'action du Rotary Club en faveur des communes.

Une nouvelle cabane à livres a été installée sur la place du marché, devant l'école élémentaire, les deux autres ont remplacé celles installées par la commune en 2016 sur les plages de Caton et du Pavillon.

Merci à tous de respecter l'esprit des cabanes à livres et d'en prendre soin.

ACTUALITÉS

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE CHEMINEMENTS PIÉTONS/VÉLOS LE LONG DES ROUTES DÉPARTEMENTALES & SÉCURISATION DES QUARTIERS GAUCHEY/CLERCQ

La collectivité a engagé cet été une réflexion concernant les liaisons piétonnes/vélos depuis le centre-ville vers les quartiers. Le programme des travaux prévoit 2 premières phases, d'autres phases suivront en fonction des besoins qui continueront à être étudiés :

► 2025 : liaison entre l'allée du lac et le chemin de Sainte Rose le long de l'avenue de la Côte d'argent /avenue de Bordeaux et entre la rue de l'Arieste et le chemin de Cam Néou.

► 2026 : liaison entre la rue de Beyriques et le giratoire de Lombard le long de l'avenue des Grands lacs /avenue des Landes.

Les projets consistent à aménager les accotements de ces voies routières sous la forme de sente piétonne (les piétons seront prioritaires sur les cyclistes), en tenant compte des contraintes techniques et des exigences de gestionnaires de ces voiries.

La sécurisation aux abords des voies routières est également à l'étude. Une première phase concerne les quartiers Gauchey et Clercq. Plusieurs hypothèses sont examinées et portent sur les caractéristiques des voies et/ou l'organisation de la circulation à l'échelle du quartier. Ces hypothèses feront l'objet d'une concertation avec les habitants pour une mise en œuvre dès 2025. Là-aussi les réflexions et la concertation se poursuivront pour aboutir à un programme pluriannuel des travaux.

Avec la mise en service de la voie de contournement, les routes départementales concernées seront réaménagées pour faire la place à de vraies voies partagées piétonnières et cyclables.



Sente piétonne
(photo non contractuelle)

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre du programme de rénovation énergétique des bâtiments publics, le bâtiment accueillant le dojo et la salle de danse va faire l'objet de travaux visant à rénover le système de chauffage.

Le choix s'est porté sur l'installation d'une pompe à chaleur (PAC) associée à des panneaux photovoltaïques. L'énergie verte produite avec les panneaux solaires permettra d'actionner la pompe à chaleur. Ainsi,

l'installation consommera beaucoup moins d'électricité réduisant ainsi l'empreinte écologique par l'utilisation d'énergie durable. Le dispositif photovoltaïque prendra également en charge la consommation électrique de la bergerie qui restera chauffée avec des radiateurs. Le montant des travaux s'élèvera à 90 000 € TTC pour la pompe à chaleur et 55 000 € TTC pour l'équipement en photovoltaïque. Les travaux d'installation de la PAC seront achevés fin novembre et la pose des panneaux photovoltaïques, fin décembre.



ÉQUIPEMENT DE LOISIR

Structure multi-activités

Une nouvelle aire de jeux sera installée, d'ici la fin d'année, sur l'aire de pique-nique du Pavillon à proximité de la tyrolienne qui devrait être installée d'ici la parution de ce magazine.

LOISIRS

Une cuisine pour les associations

Projet lauréat de la 1^{ère} édition du budget participatif, la salle des fêtes sera bientôt équipée d'une cuisine fonctionnelle avec notamment une chambre froide, un lave-vaisselle professionnel, deux nouveaux congélateurs et de l'électroménager. Ces équipements sont particulièrement attendus par les associations qui organisent de plus en plus de soirées dînatoires mais aussi par les particuliers pour des soirées privées ou mariages.

TRAVAUX

Tribunes du stade

Le chantier est lancé. Les fondations des piliers qui soutiennent la structure ont été réalisés courant octobre. La pose de la couverture commencera début novembre pour une fin de travaux programmée mi-décembre. Les nouvelles tribunes seront livrées en fin d'année.

SOLIDARITÉ / SANTÉ

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON 2024



TÉLÉTHON 2024

Le Téléthon national, organisé chaque année le 1^{er} week-end de décembre, aura exceptionnellement lieu le dernier week-end de novembre du fait de la réouverture de Notre-Dame de Paris, les 8 et 9 décembre. À Sanguinet, le Téléthon se tiendra le week-end du 6 et 7 décembre 2024, le Marché de Noël organisé par l'APES ayant lieu les 29 et 30 novembre.

Le programme sera prochainement détaillé sur les supports de communication de la mairie.

À RETENIR

REPAS DANSANT DES ÉLUS
Samedi 7 décembre - 19H
Salle des fêtes
Au menu : cassoulet et dessert

- ▶ 15 € - adultes
- ▶ 8 € - enfants de moins de 10 ans

La soirée sera animée par Cathy et Xavier Kasso.

BANQUE ALIMENTAIRE

COLLECTE NATIONALE 2024

Les Français adorent manger. 10% d'entre eux aimeraient juste pouvoir le faire.

Collecte Nationale les 22, 23 et 24 novembre.

Êtes-vous dans un magasin de la banque alimentaire ?

La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu les 22, 23 et 24 novembre au magasin Intermarché. Les dons viendront aider une personne accueillie par la Banque Alimentaire proche de chez vous. En effet, chaque denrée alimentaire collectée par les bénévoles est redistribuée dans le département où il a été collecté

afin que cette aide bénéficie localement aux personnes en situation de pauvreté.

L'ACTION SOCIALE

SOCIAL - SOLIDARITÉ

S'INSCRIRE AU REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Vous avez plus de 65 ans et êtes isolé ? Ou vous avez plus de 60 ans et êtes inapte au travail ? Ou vous êtes une personne en situation de handicap ? Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sanguinet vous invite à vous inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence, les coordonnées des personnes et services intervenant à domicile (soins, portage des repas, téléalarme...), la date de la demande d'inscription et le nom et la qualité de la tierce personne ayant effectué la demande le cas échéant.

À quoi sert-il ?

En cas de risques exceptionnels ou de dispositifs d'alerte (plan canicule, crise sanitaire, plan grand froid...), le registre permet à la mairie de Sanguinet de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation, d'assurer un suivi des personnes fragilisées par l'âge ou le handicap en les contactant régulièrement pour offrir une écoute, s'assurer que tout va bien et déclencher une intervention ciblée des services sanitaires et sociaux si nécessaire.

Modalités d'inscription

L'inscription dans le registre est facultatif et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre : personnes âgées, handicapées ou isolées. Un tiers peut également se charger de l'inscription

(parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile).

Qui peut être inscrit sur ce registre ?

Seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- ▶ les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- ▶ les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail ;
- ▶ les personnes adultes handicapées.

L'inscription sur le registre peut être effectuée à tout moment. Le maire accuse réception de la demande d'inscription dans un délai de 8 jours. L'accusé de réception est toujours adressé à la personne dont il est procédé à l'inscription ou à son représentant légal.

Le registre communal des personnes vulnérables est indispensable à la mairie pour contacter régulièrement, accompagner et protéger les personnes fragiles et vulnérables de la commune ”



Jacqueline Fanari, Vice-présidente du CCAS
Adjointe au Maire en charge de la solidarité

RENCONTRE

PORTRAIT

SANGUINÉTOIS À L'HONNEUR

Cette nouvelle rubrique mettra désormais à l'honneur le portrait de Sanguinétoises et Sanguinétois qui contribuent à la vie locale et au vivre-ensemble afin d'illustrer le dynamisme, la solidarité, le talent, le savoir-faire et l'engagement de ses habitants.



Sylvain Coupernot, 73 ans, est marié, père de 3 enfants et papi de 3 petits enfants. Né à Messein, un village situé dans la banlieue de Nancy, il a été militaire de carrière pendant 23 ans et technicien au Ministère de la défense pendant 23 ans. Retraité depuis le 1er janvier 2015, Sylvain Coupernot, s'est engagé sans attendre dans l'association des donneurs de sang bénévoles du Pays de Born, afin d'apporter son aide à deux femmes, dont son épouse, qui étaient à l'époque seules pour préparer l'accueil des donneurs. Puis en 2018 il a accompagné son épouse dans sa tâche de bénévole de l'association devenue aujourd'hui Sanguinet Solidaire. Il aime rendre service dans les domaines où ses compétences le lui permettent. Il aime aussi le bricolage, le sport, la pêche, les balades et les concerts. Sylvain Coupernot a accepté de répondre à nos questions sur son engagement quotidien.

“ **S'engager pour une cause c'est donner bénévolement de son temps (et même quelquefois également de son argent), de sa personne, pour aider ceux qui ont besoin qu'on les aide** ”

Quelle cause défendez-vous ?

S.C : Je ne peux pas dire que je défends une cause mais je suis contre toute forme d'injustice et de violence. Je me suis impliqué dans ces deux associations parce qu'elles participent à faire le bien et me permettent de rencontrer des personnes que je ne connais pas. L'association pour le don de sang bénévole du Pays de Born, est le symbole du don de soi pour soigner les autres, ceux qui sont confrontés à la maladie. Cette association regroupe les villes de Biscarrosse, Parentis-en-Born, Ychoux, Mimizan-Aureilhan et Sanguinet où nous sommes trois personnes. C'est l'Établissement Français du Sang (EFS) de Mont de Marsan qui établit le calendrier des collectes et contacte les mairies pour faire les réservations de salles. Dès que ce calendrier est défini, un mois avant chaque date de collecte, j'adresse à la mairie une demande de salle et de moyens pour l'organisation. Ensuite, nous devons faire en sorte que tout soit prêt pour le jour de la collecte de sorte que toutes les personnes qui se présentent se sentent bien et aient envie de revenir. Une fois la collecte terminée, il ne nous reste plus qu'à patienter jusqu'à la prochaine. Je participe aussi dans l'association Sanguinet solidaire dont le principe est celui de la récupération et de la vente à très petits prix. C'est un beau projet qui promeut l'économie circulaire, la solidarité et l'entraide.

Que signifie pour vous le mot engagement ?

S.C : S'engager pour une cause, c'est donner bénévolement de son temps (et même quelquefois également de son argent), de sa personne, pour aider ceux qui ont besoin qu'on les aide. Mais s'engager ce n'est pas le faire superficiellement, mais aller au fond des choses et quelquefois quitter sa zone de confort pour se consacrer à autrui. Il se peut même parfois que cela déborde sur la vie privée.

Si vous deviez choisir un endroit symbolique à Sanguinet, ce serait lequel ? Et pourquoi ?

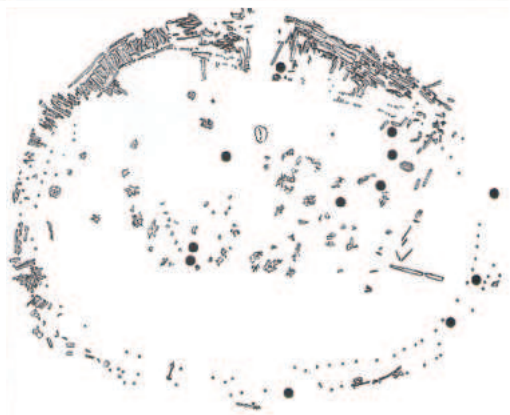
S.C : Cela va sans doute vous étonner, mais pour moi l'endroit symbolique de Sanguinet que je choisirais ce n'est pas son lac, même s'il est magnifique, ce n'est pas sa forêt, même si elle est belle, ce n'est pas non plus son cœur de village... Je choisirais le monument qui est présent dans tous les villages de France : le monument aux morts. Symbole et témoin de notre histoire, il est érigé en hommage à celles et ceux qui sont morts pour que nous soyons là où nous sommes, et que nous soyons ce que nous sommes.

PATRIMOINE

SANGUINET, son lac, son musée

Retrouvez dans cette rubrique, la fabuleuse histoire du lac et de ses villages engloutis. Au fil des magazines, vous plongerez dans les abysses du lac de Sanguinet au travers de ses trésors archéologiques.

SITE DE L'ESTEY DU LARGE



#4 - L'ÂGE DU FER

L'ÂGE DU FER (- 800 à - 50)

Dernière période de la Protohistoire, après l'âge du Bronze.

La culture matérielle de l'âge du Fer est principalement définie par le travail de la métallurgie du Fer, dont les techniques se répandent en Europe occidentale depuis l'Orient. Cette diffusion, donne lieu à de nouveaux modes de production dans le domaine de l'artisanat, l'agriculture et l'élevage. Ces caractéristiques se retrouvent au sein des villages, qui concentrent un grand nombre d'activités spécialisées telles le travail du métal (fig.1), du verre ou de la céramique (fig. 2). Au cours de ces huit siècles, on assiste à une plus forte structuration des sociétés et des territoires.

ÉCONOMIE DE SUBSISTANCE FONDÉE SUR L'AGRICULTURE ET L'ÉLEVAGE

L'occupation rurale connaît une forte intensification qui s'exprime à travers la multiplication des fermes. Parmi les céréales et les légumineuses cultivées figurent les blés, l'orge, le millet, l'avoine, les lentilles, les pois, la féverole. L'élevage constitue une part importante de l'économie de subsistance, avec l'exploitation du porc, des bovidés, du mouton et de la chèvre. La production agricole permet, à la fois, de couvrir les besoins des populations rurales, et d'approvisionner le marché local. Le commerce des excédents agricoles, s'observe à travers la multiplication des structures de stockage (greniers, silos).

PRODUITS DE LUXE ET ÉCHANGES À LONGUE DISTANCE

Les produits de la métallurgie font l'objet d'échanges à longue distance, sous forme de lingots ou de produits finis. Des biens de prestige sont importés de Méditerranée (vin italien, vaisselle en métal et en céramique) et les transactions sont facilitées par le monnayage, qui se généralise en Gaule (fig.3). Pour fabriquer des armes, de la vaisselle ainsi que des objets de petites dimensions (clous,

rivets, agrafes de ceinture, fibules), les ateliers sont souvent installés dans les oppida, villes de hauteurs fortifiées qui regroupent les quartiers artisanaux.

L'ÂGE DU FER EST DÉCOUPÉ EN DEUX PÉRIODES :

- ▶ le premier âge du Fer (- 800 à - 450) ou période de Hallstatt (du nom d'un important site autrichien),
- ▶ le second âge du Fer (- 450 à - 50) ou période de la Tène (du nom d'un habitat et de nécropoles fouillés en Suisse). C'est à partir du mobilier archéologique découvert sur ces sites que se sont constituées les études typochronologiques des objets en fer.

1) Double rangée de pieux et consolidation de l'enceinte par des troncs de pins

2) Grande jarre de stockage en céramique découverte sur le site de Put Blanc - Crédit photo - Mairie de Sanguinet

3) Monnaie gauloise en argent (D 0,3mm 0,3g) découverte sur le site de l'Estey du Large représentant une tête de cheval stylisée, de profil - Crédit photo - Mairie de Sanguinet

i + d'infos

MUSÉE DU LAC

112 place de la mairie
40460 Sanguinet
05 58 78 02 33

<https://www.musee-lac-sanguinet.fr/>

La parole de la majorité

Se réunir, c'est construire.

Cinquante ans après la disparition des traditionnelles Fêtes du lac, cet été nous les avons relancées lors d'une première édition plutôt réussie, le 7 et 8 septembre dernier, malgré un temps particulièrement capricieux.

Le pari était de revivre les joies de cette fête célébrée jadis par les Sanguinétois, mais aussi de promouvoir les échanges et les temps de partage. Nous l'avons fait autour du forum des associations et des activités sportives, de loisir et culturelles tout en réinscrivant cet événement dans l'actualité de notre commune.

Ce fut également l'occasion de dévoiler les projets lauréats du budget participatif et d'accueillir les nouveaux habitants.

Cette première édition traduit dans sa réalisation les efforts collectifs et l'implication de nos acteurs associatifs, économiques, intervenants artistiques et sportifs, ainsi que de nos agents.

Ces instances que l'on construit en concertation favorisent les échanges entre les citoyens et les élus. Elles nous permettent de partager et de confronter des idées, de penser ensemble ce que nous voulons pour notre ville. C'est pour cela que nous vous invitons à vous impliquer à travers les diverses instances citoyennes de la commune et des associations. Il est important que la démocratie locale puisse vivre dans l'échange constructif et s'épanouir avec des propositions et des initiatives diverses. Le principe de la démocratie n'est pas que tout le monde soit d'accord et pense pareil, mais de donner la primauté du droit à l'exercice de participer aux décisions politiques.

Dans les mois à venir nous mettrons en place des temps forts afin de vous permettre d'exprimer vos idées et avis afin de les intégrer dans les décisions municipales, notamment en matière de sécurité routière et de cheminements doux dans les quartiers (voir article page 13). L'implication des riverains dans tout aménagement de leur quartier est pour nous un préalable indispensable. Nous vous invitons d'ores et déjà à participer aux « Café des élus » sur la place du marché. Nous sommes volontiers preneurs de tout commentaire ou proposition que vous souhaiteriez nous faire remonter.

La parole de la minorité

Depuis 2017, qui dit nouveau Gouvernement est synonyme pour notre commune de nouveau Maire... Pour ce mandat, bientôt un 3ème maire à venir (et le 4ème en 7 ans) !

Pour autant, Sanguinet doit continuer d'exister, de se développer au-delà de ces drames et/ou opportunités politiques....

Bientôt le cœur de village Il sortira de terre, en parfaite symétrie volumétrique de l'actuelle école puisqu'une fois de plus, le même architecte a fait l'unanimité (son 4ème gros projet tout de même en 7 ans) ! Projet imaginé en amont et sans réelle étude des besoins prétextant un engagement de campagne...et une salle des fêtes saturée par les associations.

Si nous nous réjouissons de la construction d'espaces associatifs, d'une halle, du mail, de la future école aux classes parfaitement adaptées avec sa cour nouvelle génération (en espérant que l'ombre portée des étages laissera pénétrer le soleil) mais aussi de la médiathèque, **nous nous inquiétons de la version plus luxueuse avec roof top, atrium et espace culturel de près de 200 places à l'étage, mur-rideau...**

L'ensemble pour un coût initial estimé à 9 millions, déjà passé à près de 10, 5 millions avant démarrage des travaux car 330 m² manquaient au cahier des charges. De tels équipements auront nécessairement des répercussions sur les finances de la commune.

Alors que nous savons que la situation financière de l'État est dans l'impasse, aurons-nous toutes les subventions demandées quand on se doute que les dotations seront probablement revues à la baisse ?

Serons-nous capables de supporter le coût global de fonctionnement dans l'avenir, de développer une politique culturelle dynamique, et ce malgré l'augmentation de 60% sur les taxes des résidences secondaires ?

Pourrons-nous continuer à dégager des excédents ?

Pourrons-nous restructurer l'Espace Gemme, rénover la salle des fêtes, l'école Ferry (bâtiment conservé) qui en auraient grand besoin ...

Et tout cela, sans avoir recours à l'emprunt massif au risque que la situation se dégrade de nouveau ?

Vous l'avez compris, beaucoup de doutes s'invitent en cette fin d'année même si nous nous efforçons toujours d'être constructifs, de travailler avec la majorité dans l'intérêt de tous, comme vous avez su l'être en participant au 1er budget participatif.

A ce titre, nous félicitons l'ensemble des personnes et les lauréats de ce 1er budget, prémices d'une démocratie participative qui tenait une grande place dans notre programme de 2020.

AU PROGRAMME d'octobre 2024 à janvier 2025



RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN

SAMEDI 2 NOVEMBRE - 9H/12H

Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan



JOURNÉE DE LA NAISSANCE

SAMEDI 16 NOVEMBRE - 10H / 18H

Centre Hospitalier d'Arcachon



BRADERIE DE NOËL (vente de jouets, déco de Noël)

SAMEDI 16 NOVEMBRE - 9H/18H

Salle Arousiney - Espace Gemme
Sanguinet Solidaire

ONE MAGIC SHOW " NOUVELLES VIES "

SAMEDI 16 NOVEMBRE - 20H30

Salle des fêtes
TAPAGES

THÉ DANSANT

MERCREDI 20 NOVEMBRE - 14H30

Salle des fêtes
Amicale des Retraités



GOÛTER ET APÉRO

VENDREDI 22 NOVEMBRE - 16H30

Place du Marché
CDC des Grands Lacs, commune de Sanguinet, AAES

THÉÂTRE " L'ART D'EN VIVRE "

DIMANCHE 24 NOVEMBRE - 15H30

Salle des fêtes
Compagnie Émeraude théâtre



MARCHÉ DE NOËL

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE - à partir de 9H

Place du marché
APES

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN

SAMEDI 7 DÉCEMBRE - 9H/12H

Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan

TOUS MOBILISÉS POUR LE TÉLÉTHON 2024



TÉLÉTHON

DU VENDREDI 6 AU DIMANCHE 8 DÉCEMBRE - programme en cours

Commune de Sanguinet et associations locales

REPAS DANSANT DES ÉLUS

SAMEDI 7 DÉCEMBRE - 19H

Commune de Sanguinet

PENA DE NOËL

VENDREDI 13 DÉCEMBRE - 19H

Espace Dubos
Comité de jumelage Land'Asturias

CONCERT DE NOËL

SAMEDI 14 DÉCEMBRE - 19H

Église Saint-Sauveur
Comité de jumelage de Neyland

GOÛTER ET APÉRO

VENDREDI 13 DÉCEMBRE - 16H30

Place du Marché
CDC des Grands Lacs, commune de Sanguinet, AAES

THÉÂTRE " LE VISON VOYAGEUR "

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE - 15H

Salle des fêtes
Compagnie Les Saltim'Born

CONCERT " ENSEMBLE VOCAL LES LORIOTS " au profit du Téléthon

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE - 16H30

Église St-Sauveur
Chorale Les Loriots



THÉ DANSANT

SAMEDI 21 DÉCEMBRE - 14H30

Salle des fêtes
Amicale des Retraités



APRÈS-MIDI HALLOWEEN

SAMEDI 2 NOVEMBRE - 14H/17H

Place du marché
Association Sourires Sanguinet



CINÉMA À SANGUINET

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

14H - C'est le monde à l'envers !

16H30 - Le robot sauvage

Salle des fêtes
Cinéma le Renoir/Commune de Sanguinet

SOIRÉE PUB sur le thème du " BONFIRE NIGHT "

SAMEDI 9 NOVEMBRE - 17H

Salle des fêtes
Comité de jumelage de Sanguinet -Neyland

BOURSE AUX JOUETS

DU 8 AU 10 NOVEMBRE

Salle Arousiney - Espace Gemme
Association Sourires Sanguinet



CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DE 1918

LUNDI 11 NOVEMBRE

Monument aux Morts : 11h15
Commune de Sanguinet et AC/FNACA



CÉRÉMONIE DES VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

SAMEDI 11 JANVIER - 10H30

Salle des fêtes

RENDEZ-VOUS MENSUEL DES VÉHICULES D'ANTAN

SAMEDI 11 JANVIER - 9H/12H

Allée du Lac - parking Dubos
Sanguinet Véhicules d'Antan



GOÛTER ET APÉRO

VENDREDI 24 JANVIER 2025 - 16H30

Place du Marché
CDC des Grands Lacs, commune de
Sanguinet, AAES

THÉ DANSANT

SAMEDI 25 JANVIER - 14H30

Salle des fêtes
Amicale des Retraités



ATELIER PÊCHE NATURE

Tous les mercredis matin (hors vacances scolaires) - 9H/ 12H - 14H /17H

Espace Gemme
CIMAP / AAPPMA



BRADERIE SANGUINET SOLIDAIRE

**Tous les mardis matin - 9h / 12h
1er samedi du mois - 9h / 12h**

Ancien presbytère
Sanguinet Solidaire

ARTISANAT

CHRISTIAN LAUZIN - PHOTOGRAPHE

En provenance de la région de Cahors, Christian Lauzin habite Sanguinet depuis quelques mois où il poursuit son activité de photographe professionnel débutée en 2015.

Dans le monde de l'image depuis les années 2000, Christian Lauzin travaille beaucoup avec les entreprises pour mettre en avant les femmes et les hommes, et assume son statut de photographe humaniste qui se concentre sur la capture de moments authentiques de la vie humaine, en mettant l'accent sur les émotions, les relations des personnes.

Galerie photo : <https://www.christian-lauzin.fr/gallery/rue-de-lintimite/>

Si vous avez une entreprise ou un projet en devenir, n'hésitez pas à le contacter.



Christian Lauzin Photographe Pilote drone (photo-vidéo)

55 Allée des Grives

06 40 05 32 66

contact@christian-lauzin.fr

www.christian-lauzin.fr

www.art-de-photographe.com

com

@lauzinstreet_tchoum

AUTO-ÉCOLE

ÉCOLE DE CONDUITE PHILIPPE BERTRAND

Philippe BERTRAND, son épouse Valérie, et leurs filles Lydorie et Emilie au secrétariat, ont repris, cet été, l'auto-école Carasco.

Implantée localement sur Biscarrosse, Parentis en Born, Andernos et enfin Sanguinet, l'école de conduite propose, le code, le permis voiture et remorque, mais aussi, et c'est une nouveauté à Sanguinet, les permis moto A1 (125cm³), A2 (+ de 125 cm³), les formations 125 cm³ et enfin les passerelles A2 vers A.

L'école de conduite est ouverte du mardi au samedi.

Horaires sur le site de la ville, rubrique économie - annuaire des commerçants.



Philippe Bertrand École de conduite Philippe Bertrand (ECPB)

242 avenue des Grands Lacs

07 86 17 33 96

ecpb40@hotmail.com

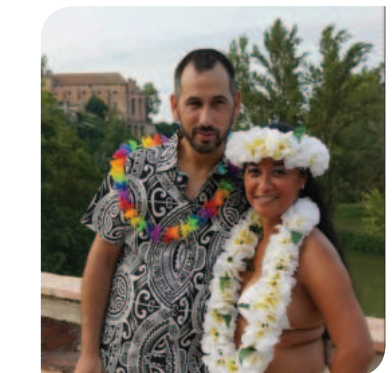
www.ecpb40.fr

ASSOCIATION

OHI VAHINÉ TAHITI

Originnaire de Tahiti, et installée récemment à Sanguinet, Stéphanie Vahinetua a créé son association " OHI VAHINÉ TAHITI *" en septembre 2024 avec son conjoint Jérémie qui en est le président. L'association a pour objectif de faire découvrir la culture polynésienne, ses belles traditions, la danse, la langue, le chant, les percussions et beaucoup d'autres choses pour grands et petits, mais aussi de participer à l'animation de Sanguinet.

*"OHI VAHINE TAHITI" signifie les racines de la femme polynésienne.



i + d'infos

Stéphanie Vahinetua

07 60 96 96 54

ohivahinetahiti@gmail.com

com

SAMEDI 9 NOVEMBRE 2024

CAFÉ DES ÉLUS



SPÉCIAL PROJET « COEUR DE VILLAGE II »

**10h00
Salle Azaïs
Place du marché**



**Venez découvrir les prochaines phases du projet
« Cœur de village II » et échanger avec vos élus,
en toute simplicité.**

SANGUINET l'esprit village